

SURVEILLANT(E) DE NUIT

Formation certifiante
Accès : INFRA-BAC

DESCRIPTION DU MÉTIER

Le (la) surveillant(e) de nuit est un professionnel intervenant dans les secteurs social, médico-social, et sanitaire. Quelque soit le public accompagné, enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité ou en difficultés sociales ou familiales, personnes âgées ou personnes en situation de handicap. Sa mission est d'assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées, et de garantir les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit.

Le (la) surveillant(e) de nuit exerce 4 grands types d'activités : il veille à la sécurité des personnes et des biens, accompagne les personnes selon leur situation, participe à l'équipe pluriprofessionnelle afin d'assurer la continuité de l'accompagnement, travaille dans le contexte spécifique de la nuit en établissement social, médico-social et sanitaire et en gère les incidences sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sur sa mission et sa propre santé.

Le (la) surveillant(e) de nuit exerce son activité majoritairement au sein d'établissements d'hébergement collectifs, mais aussi en habitat inclusif, ou au domicile des personnes accompagnées.



CHAMPS D'INTERVENTION

- Le secteur du social et du médico-social
- Le secteur du handicap
- Le secteur de l'insertion sociale



COMPÉTENCES REQUISES

- Adaptabilité
- Autonomie
- Capacité relationnelles
- Capacité d'écoute



PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation théorique :

BLOC 1 : Sécurité des personnes et des biens.

BLOC 2 : Accompagnement des personnes (rôle et fonction en matière d'accompagnement ; les problématiques des publics, les fondements et les méthodes de l'accompagnement ; Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort.)

BLOC 3 : Participation à l'équipe pluriprofessionnelle (le cadre institutionnel de la fonction ; le travail en équipe pluriprofessionnelle.)

BLOC 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire.

+ 21h à 35h consacrées à l'accompagnement à l'évaluation.

Formation pratique :

Un stage long de 4 à 5 semaines et un stage court de 1 à 2 semaines pour les demandeurs d'emplois et les personnes en reconversion (deux lieux de stage différents).

● Durée :

7 mois

● Pour candidater :

Dossier papier www.itsra.net

● Statuts possibles :

Formation continue
 Demandeur d'emploi

POUR PLUS D'INFOS :



formationcontinue@itsra.net



Allez sur le site www.itsra.net



Institut de Travail Social de la Région Auvergne
62 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand